



Première journée du droit au collège

publié le 12/10/2018

"Une journée pour sensibiliser les jeunes aux droits et devoirs de chacun"

Première édition de la journée du droit au collège

Jeudi 4 octobre se déroule la première journée du droit au collège. Organisée par Madame Rippe, principale, et Monsieur Mourgues, professeur d'EMC*, elle profite d'abord aux élèves de 5e qui bénéficient d'une intervention de deux heures. La thématique 2018, "Droits et devoirs de chacun sur les réseaux sociaux : parlons-en !", étant au cœur des préoccupations des collégiens, les élèves de 4e bénéficient également d'une heure d'intervention.

Un avocat au collège

C'est un ancien élève du collège de l'Argentor, Benoît Gagnadour, avocat au barreau de la Charente, qui intervient pour répondre aux questions des élèves concernant les règles de droit sur les réseaux sociaux.

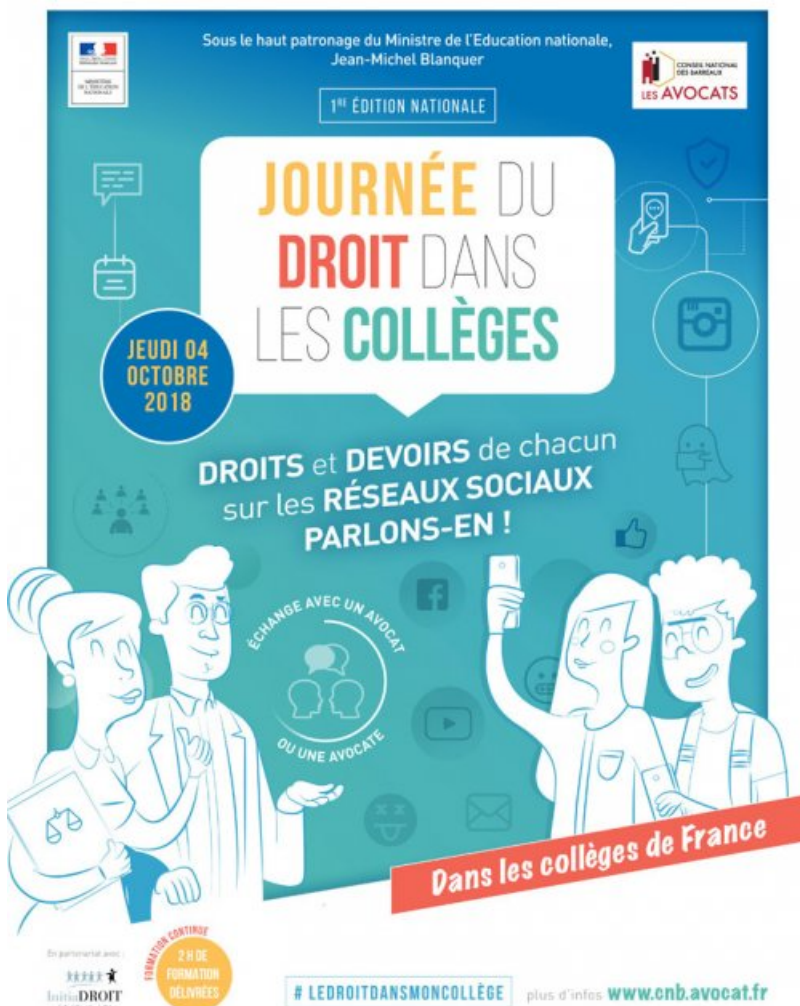
Au carrefour des parcours citoyen, avenir et de l'EMI*

Cette intervention participe à la formation des collégiens, visant à faire d'eux de futurs citoyens responsables. Les notions de contrat, d'usage des pseudos, de droit à l'image, de cyberharcèlement mais aussi de liberté d'expression trouvent leur place dans cet échange.

Pour en savoir sur cette première édition : jeunes.gouv.fr

*EMC : Enseignement Moral et Civique

*EMI : Education aux Médias et à l'Information





**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.